

William DELANNOY
Conseiller Municipal
Président du Groupe « Saint Ouen en toute liberté »
73 rue Albert Dhalenne
93400 Saint Ouen



CABINET DU MAIRE
6 Place de la République
93400 SAINT-OUEN

Saint-Ouen, le 23 juin 2010

OBJET : Conseil municipal du 28 juin 2010 – question orale
Stationnement des professionnels de santé

Madame le Maire,

Lors d'une rencontre avec des représentants du corps médical et paramédical de Saint-Ouen, ceux-ci nous ont fait part des problèmes récurrents de stationnement et de verbalisation auxquels ils sont quotidiennement confrontés sur notre ville dans l'exercice de leur profession.

En date du 11 avril dernier, M. Amadou KOUYATE, infirmier libéral rue Alexandre Bachelet, vous a adressé un courrier circonstancié vous exposant dans le détail les difficultés rencontrées régulièrement au cours de ses tournées et plus particulièrement lors de manifestations de rues comme la course VIVICITTA. En guise de réponse, il a reçu de vos services un accusé de réception particulièrement réducteur lui indiquant que son courrier était transmis au service compétent.

Nous souhaiterions donc connaître les dispositions que vous comptez prendre pour remédier à cet état de fait et permettre à ces professionnels de santé d'exercer leur métier sans être inquiétés par la police municipale.

L'opposition vous propose de mettre en place un système de macaron dont pourrait disposer les professionnels de santé afin d'être identifiés « intervenants locaux », tant par la police municipale que nationale (après information de celle-ci par vos soins), leur permettant un stationnement à proximité du domicile de leurs patients sans s'exposer à des contraventions si celui-ci n'est pas règlementaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

William DELANNOY